

Le cap d'excellence du bateau Milquet

ENSEIGNEMENT Voici les douze priorités du pacte d'excellence

► Après la phase des constats implacables, voici le temps des propositions.

► Douze groupes de travail vont peaufiner autant de plans d'action du Pacte d'excellence.

Après la métaphore autour de l'Everest (l'enseignement, cette montagne dont on ne sait quelle face gravir), la ministre Joëlle Milquet joue désormais dans le registre marin. Le Pacte pour un enseignement d'excellence est bel et bien « *sur les flots* », c'est un « *énorme paquebot* » à manœuvrer. Mais la capitaine Milquet sait où elle va. Dans moins d'un an, en juillet 2016, elle officialisera les plans d'action qui devraient révolutionner la conception de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le processus lancé voici un an a l'avantage de la transparence, on a vu émerger cet été une série de constats, sorte de catalogue des problèmes du secteur. De quoi lister une soixantaine de mesures potentielles. Comme on ne pourra évidemment pas tout faire, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vient donc de s'accorder sur douze chantiers prioritaires. Il va charger autant de groupes de travail de tracer des plans d'actions qui, ensemble, constitueront à la fin de la présente année scolaire le fameux « Pacte ».

1 Cadre d'apprentissage. Il s'agit ici, par exemple, de redéfinir un nouvel équilibre entre les savoirs (un peu snobés ces dernières années) et les compétences (auxquelles on aurait accordé trop d'importance). Il s'agit aussi de préciser clairement les programmes tout au long du cursus, depuis la maternelle jusqu'aux bases indispensables pour aborder le supérieur.

2 Transition numérique. Tout ou presque est à construire : quels équipements indispensables pour les profs, les élèves, les directions, l'administration ? Et surtout, comment adapter la pédagogie au monde numérique. Restera à trouver des budgets.

3 Enseignement qualifiant. Une évidence : il faut simplifier, s'interroger sur l'opportunité de maintenir en exercice des dizaines d'options parfois obsolètes. Une autre évidence : il faut adapter le qualifiant aux métiers du futur.

4 Investir dans le maternel. Alors que dans le maternel on confond souvent occupationnel et apprentissages, le pacte a l'intention de donner ses lettres de noblesse à ce premier passage par l'école : obligation scolaire, redéfinir les missions, imposer un référentiel. On y mettrait aussi l'accent sur ce qui semble la base : l'apprentissage du français.

5 Echec et décrochage. Parce que les deux sont liés (le décrochage induit l'échec et vice-

versa), un groupe est chargé de faire des propositions pour rendre l'orientation plus efficace et pour détecter à temps les troubles d'apprentissage. Le développement des études dirigées et d'écoles de devoirs est aussi au menu. Le rôle des parents et des acteurs sociaux de terrain serait mis en avant pour lutter contre le décrochage.

6 Inégalités. Priorité à ce niveau : repréciser la manière d'accompagner les établissements dont la population scolaire présente des écarts significatifs avec la population de référence. Au passage, on va travailler sur les normes de l'encadrement différencié (indice, financement, rôle des enseignants, affectation des budgets...)

7 Formation continuée. En lien avec la réforme de la formation initiale des maîtres (les études supérieures qui mènent au métier de prof ou d'instit), on va dégager des priorités pour la formation continuée des enseignants. Epinglons des programmes mieux liés aux besoins de la carrière et le souci de mettre en avant les nouvelles pratiques pédagogiques.

8 Accompagner l'enseignant. Ils sont nombreux à quitter le métier en début de carrière... Le groupe doit faire des propositions pour améliorer les conditions de travail des débutants. Propositions également pour revaloriser et moderniser la fonction.

9 Directions. Alors que les vocations de directeurs sont rares, alors que les problèmes liés à la fonction sont clairement identifiés, le groupe de travail doit amener des pistes de solution. Il devra aussi parler argent pour un métier où le patron gagne parfois moins que les membres de son équipe.

10 Pilotage du système. Deux pages de bonnes intentions sur le sujet. Retenons simplement qu'il est question de réformer les évaluations externes (les fameux CEB, CE1D), de valoriser l'innovation pédagogique. Question également de changer les inspecteurs « redoutés » en « auditeurs de qualité » respectés.

11 Optimiser les ressources. Pas d'école sans bâtiment scolaire. A cet égard, le programme est ambitieux : anticiper les besoins à 20 ans en fonction des enjeux démographiques, élaborer un programme d'investissement en conséquence et, pourquoi pas, repenser l'architecture et l'organisation de l'espace dans les écoles.

12 Qualité de vie. La question des rythmes scolaires avait enflammé les débats lorsque le premier catalogue de priorités avait mis le doigt sur l'extension des horaires. Le projet de pacte n'élude pas la question : on reverra les rythmes scolaires, on parlera aussi de sport à l'école, de prévention santé et de lutte contre le harcèlement. De beaux débats en perspective. ■

ÉRIC BURGRAFF